Callentis

L'ambition du collectif, la force de notre engagement

Formation : SSCT (renouvellement)

Public : membres du CSE en renouvellement (titulaires et suppléants)

Prérequis : Aucun

Modalités et délais d'accès : Présentiel et/ou visioconférence – sous 3 mois maximum

Objectifs de la formation

- Rappels sur le rôle du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les missions à confier à la CSSCT pour agir de façon significative en matière de SSCT
- Identifier les outils et les moyens pour participer activement à la prévention des risques professionnels dans son entreprise en développant les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail

Approche pédagogique

- Démarche participative basée sur une alternance d'apports méthodologiques, d'exemples concrets et d'exercices et cas pratiques tirés de la vie de l'entreprise
- Formation animée par un spécialiste des conditions de travail, de la santé-sécurité au travail

Programme

Les prérogatives SSCT du CSE

- Le nouveau cadre réglementaire induit par les Ordonnances
- La délégation des attributions SSCT à la Commission : comment fonctionner ensemble ?
- Les outils et moyens du CSE en matière de santé et de conditions de travail

Les informations et consultations du CSE sur les thèmes SSCT

- Le droit à l'information et l'obligation de discrétion
- Les réunions annuelles sur la santé et les conditions de travail
- La BDESE : quelles informations y trouver sur la SSCT et la prévention ?
- Quelles consultations concernent la santé, la sécurité et les conditions de travail ?
- Le rôle de la Commission SSCT lors des consultations

La prise en compte des problématiques locales et individuelles

- Travailler avec les représentants de proximité
- La communication auprès des salariés : atout majeur de son mandat
- Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes : ses missions et sa posture

Les risques professionnels et les actions de prévention

- Les obligations de l'employeur
- Les différents types de risques professionnels : TMS, risques routiers, risques chimiques
- Les risques psychosociaux : mieux les identifier pour mieux agir
- L'analyse des moyens de prévention de l'entreprise
- Les actions du CSE en matière de prévention : définir un plan de route

Évaluation

- Tests / quizz

Accès aux personnes handicapées : nous consulter

Conditions d'inscription en inter-entreprises : Durée : 3 jours soit 21 heures/ Date et lieu : à définir / Tarif : 1 284 € nets/stagiaire.
*Cette formation peut également s'organiser en **intra-entreprise**, avec des dates et des modalités de réalisation adaptées à vos besoins. Elle s'inscrit dans le cadre légal de formation SSCT des élus CSE (art. L2315-18 du Code du travail). Callentis Formation est agrée Qualiopi.*